

BULLETIN DE L'AAVA
N° 22 - ANNÉE 1992



ASSOCIATION DE L'ARBORETUM
DU VALLON DE L'AUBONNE

Objectif 2005

par Robert Briod, président

En 1990, la Revue Economique Franco-Suisse publiait deux articles dus aux plumes de MM. Philippe Gérard, président de l'Association des Parcs Botaniques de France et Louis Cornuz, notre dynamique vice-président.

Il me paraît intéressant, en ce début de notre troisième décennie d'existence, de dire l'âge et le nombre des arboretums développés en France. Je me réfère aux propos de M. Philippe Gérard, ainsi qu'à ceux de M. Yves Bertolaud, directeur général de l'Office National des Forêts de France, parus dans un ouvrage consacré aux arboretums à caractéristiques forestières et de collections.

On sait que l'acte de naissance du premier arboretum français n'existe pas. Il est cependant certain que, sans en porter le nom, des jardins et parcs botaniques sont apparus dès le XVII^e siècle et surtout au XIX^e siècle, période durant laquelle les naturalistes étudiaient systématiquement les arbres et tentaient de les installer en France avec ordre, méthode et succès. (Buffon; Jussieu, etc.)

C'est en 1897 que le dictionnaire Larousse donne pour la première fois la définition du mot arboretum: «Jardin spécial consacré à la culture de certains arbres dans un but expérimental», définition aujourd'hui modifiée: «Parc planté de nombreuses espèces d'arbres et destiné à l'étude de leurs conditions de développement.»

Rappelons que les arboretums se rattachent à deux types distincts: les arboretums de collections et les arboretums forestiers (sylvetums), étant entendu que certains présentent un caractère mixte, ce qui est le cas de celui que nous gérons et dynamisons dans le vallon de l'Aubonne.

Les arboretums de collections rassemblent de nombreuses espèces exotiques disséminées par pieds isolés ou par bouquets. Scientifiquement, on cherche à connaître les limites écologiques des essences introduites et les disposant dans des perspectives qui plaisent et plairont à l'œil. On plante une gamme étendue d'espèces avec des résultats très instructifs, parfois aléatoires. Le public, comme les professionnels, y voient «en vraie grandeur» les essences qui leur conviennent et qu'ils recherchent.

Les arboretums forestiers contiennent par définition un nombre d'espèces beaucoup plus réduit que les arboretums de collections. Il s'agit uniquement d'essences qui constituent déjà dans leur pays d'origine des peuplements forestiers.

A côté de nombreux parcs, jardins et sites botaniques publics ou privés et de vastes forêts domaniales, de réserves naturelles aussi, il est recensé en France cinq arboretums de collections, sept arboretums mixtes et quinze arboretums forestiers. On distingue trois grandes périodes de création:

D'abord au XIX^e siècle: 1812 (Balaine), 1823 (Les Barres), 1833 (Harcourt), 1856 (Jardin Thuret), 1884 (La Jonchère). Quatre arboretums se sont créés au début de ce siècle, alors que quatorze autres ont pris naissance depuis 1920, et principalement durant les années trente. Enfin, quatre autres virent le jour de 1947 à 1952.

Les surfaces de plantations sont de quelques hectares pour les plus petits arboretums, mais riches en variétés, et les plus grands sont les domaines de Chèvreloup (200 hectares), sis à quelques minutes du centre de Versailles, celui des Barres (283 hectares) dans le Loiret, le sylvetum de Gransagnes (Hérault) consacré aux résineux et celui de Balaine (Allier) qui est le plus ancien arboretum et parc botanique privé de France, structuré à l'anglaise. Enfin, saluons notre voisin, l'arboretum de Ripaille, sur la commune de Thonon-les-Bains (19 hectares).

Lors du Symposium «Jardins botaniques et Arboretums de demain», tenu à Paris en 1988, deux cent trente spécialistes français et étrangers ont démontré l'urgente nécessité d'une organisation internationale, au moment où s'accélérait la disparition des espèces végétales à travers le monde. Il est apparu clairement que les arboretums et les jardins botaniques vont être appelés de plus en plus à jouer un rôle de conservatoire des ressources génétiques. Mais il convient d'ajouter que l'avenir de ces collections, riches sur tout notre continent, notamment en Grande-Bretagne et en Hollande, dépendra du choix judicieux de leurs variétés et de leur répartition pour diminuer les risques sanitaires et climatiques.

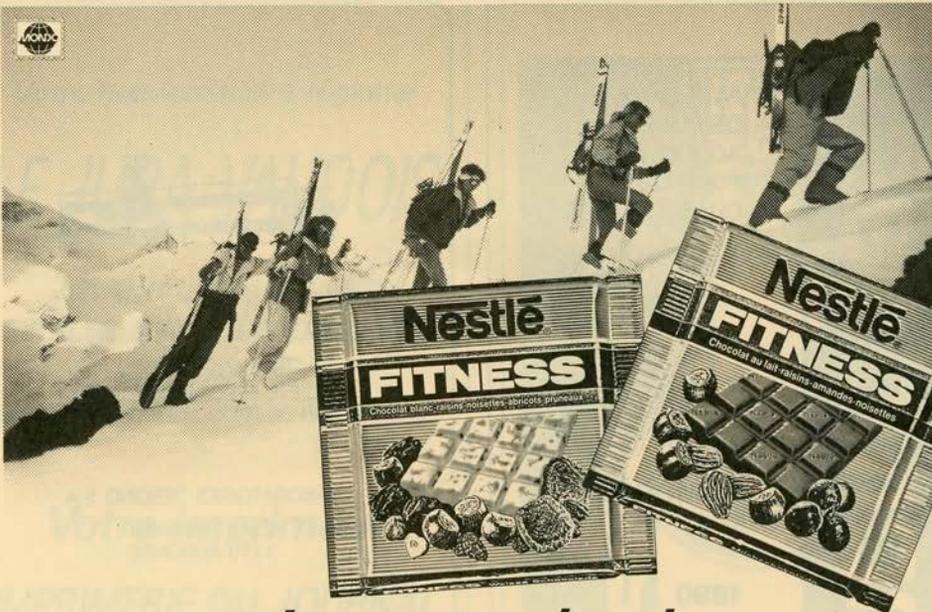
Ce que nous voyons et entendons chez nos amis de France, qui ont accumulé avant nous de larges expériences, vient conforter les options prises pour le long terme par notre commission technique et acceptées par notre comité. Si, à ce jour, 2000 variétés ont été mises à demeure et vivent dans notre domaine, l'objectif retenu est la plantation d'ici 2005 de 3400 plantes nouvelles, en obéissant à des plans d'aménagement paysagers précis qui tiennent compte de la qualité des sols et des microclimats. Pour rassembler autant de végétaux, il est indispensable de saisir les occasions sur le «marché», surtout lorsqu'il s'agit de plantes rares ou difficiles à élever. Mais il faut des moyens! C'est la raison qui nous a amenés à créer un «Fonds d'arborisation» pour la création et l'entretien de collections nouvelles, dont le catalogue est dressé. Les donateurs auront en tout temps accès à ces comptes et recevront un rapport annuel justifiant l'emploi des fonds mis à notre disposition.

Dans cette perspective, c'est avec une collection de chênes et de plantes d'accompagnement au nombre de 1400 sujets que nous abordons cette décennie alors que dans les vergers ce seront les noyers. Un grand ami de l'Arboretum, M. Pierre Arnold, pour marquer son 70^e anniversaire en 1991 et aussi la fin de son mandat à la tête de la Fédération des Coopératives Migros, a su motiver ses amis et connaissances de Suisse et aussi de l'étranger pour contribuer à la création d'une «chênaie» qui prendra place sur une partie du domaine, en Plan-Dessous. Que M. Pierre Arnold, et par lui, les nombreux donateurs, trouve ici l'expression de notre grande reconnaissance. Une «chaîne des chênes» est déjà profilée dans nos esprits. Elle a pris corps sur nos plans. Les travaux d'aménagement débuteront cette année. En avant!

Illustrations de couverture:

P. 1 A l'amont du panneau de bienvenue, le groupe flamboyant des vinaigriers.

P. 4 *Cedrus deodara aurea*.



Le super choc!

Nestlé

GRANDE EXPOSITION D'APPAREILS ÉLECTRO-MÉNAGERS

AEG - Bauknecht - Bosch - Electrolux - Frigidaire - Merker
Miele - Schulthess - Siemens - Therma - Zoug

Conseil - Vente - Location - Service après-vente
Garantie des prix les plus bas

Thermic Sa

Centre Électro-ménager

LAUSANNE - 022/617 47 11
R. du Simplon 47 - Parking
à 1 minute de la gare CFF

GENÈVE - 022/21 85 88
Quai de l'Île 15

LUTRY - 021/39 37 73
Route de Lavaux 103

^R
homogen

PANNEAUX
DE BOIS
AGGLOMÉRÉ
POUR LA
CONSTRUCTION
ET
L'ÉBÉNISTERIE

**BOIS
HOMOGÈNE
S. A.**

**1890
SAINT-MAURICE
(VALAIS)**



SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE DANS LA
FABRICATION DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES

LABORATOIRES SERONO S.A.

Zone industrielle
1170 AUBONNE

*Important
à savoir!*

À PRIX ÉGAL
LE COULTRE
vous assure
aussi

Le service de
vos réservations
pour les programmes
AIRTOUR – KUONI
HÔTELPLAN
UNIVERSAL
RAILTOUR – ETC.

POUR LES
DESTINATIONS

USA
TUNISIE
KENYA
ILES CANARIES
MAJORQUE
ETC.

AVION – TRAIN – BATEAU

LE COULTRE 
votre créateur de voyages

GIMEL, 021/828 38 38 • LAUSANNE, 021/312 14 42
YVERDON-LES-BAINS, 024/21 75 21 • GENÈVE, 022/786 81 00

**UN GRAND BOL
D'AIR PUR!**



**le sillon
romand**

— *l'hebdo nature* —

Votre hebdomadaire régional

LE JURA VAUDOIS

JOURNAL D'AUBONNE
FEUILLE D'AVIS DU DISTRICT
D'AUBONNE

Votre imprimeur

IMPRIMERIE DU JOURNAL
LE JURA VAUDOIS

1170 AUBONNE

Rue des Marchands 22 - Tél. 808 51 72

Fax 808 69 55

★

*A la même adresse
vous pouvez vous procurer le livre*

AUBONNE ET SON DISTRICT

Texte de R. Renaud
Dessins d'Ales Jiranek

*au prix de 67 fr.
ports et emballage compris*

Ouvert
tous les
jours
sauf le
dimanche

Sortie
autoroute
Rolle ou
Allaman

1991

Féchy
CAVE DE LA CRAUSAZ

Bettems Frères S.A.

1173 FÉCHY-DESSOUS
Tél. 021/808 53 54 - 808 56 83

Le millésime
1991
est à disposition

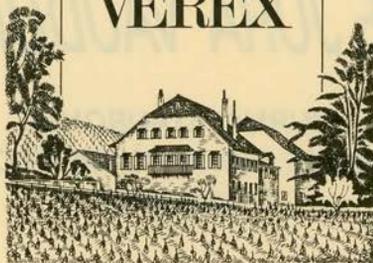
PÉPINIÈRE DE GENOLIER



Arbustes à fleurs
Plantes de couverture
Arbres fruitiers
Plantes pour haies
Conifères
Plants forestiers
Conseils
Livraisons
Plantations
Entretien des arbres

Tél. (022) 66 14 80

DOMAINE DE VEREX



Ses vins:

BLANC - GAMAY - PINOT NOIR

Jaques PERROT

vigneron-encaveur

1165 Allaman

Tél. 021/807 30 31



ARBRES,
GRAINES
ET FLEURS

ENVIRON-
NEMENT
MEILLEUR

MEYLAN PÉPINIÈRES

CENTRE DE JARDINAGE

Rte de Prilly - 1023 CRISSIER

Tél. 021-6353334



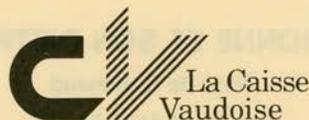
Assurance-Vie

Un partenaire solide.

Pour la vie

Caroline 11 - 1001 Lausanne

Tél. 021/348 23 29



ASSURANCE EN CAS DE MALADIE ET D'ACCIDENTS

*Une assurance-maladie adaptée
aux exigences de chacun*

Caroline 11 - 1001 Lausanne

Tél. 021/348 25 11



*Dormir nordique c'est bien.
Avec un duvet « Coupy »
c'est encore mieux !*

Fabrique de duvets
et d'oreillers
toutes dimensions

Transformation
de vos anciens
duvets

Maitrise ☞ fédérale

Madeleine 4, face Hôtel de Ville, Lausanne Tél. 021/312 78 66, Fax: 021/312 78 68, ☐ Riponne à 100 m.

BERSETH BOIS SA

Entreprise forestière
Travaux forestiers

Déchetage

Fourniture de copeaux

Murets - Clôtures

Tél. 022-368 12 42

Mise à ban

022-368 16 50

Réfection chemins

077- 24 63 84

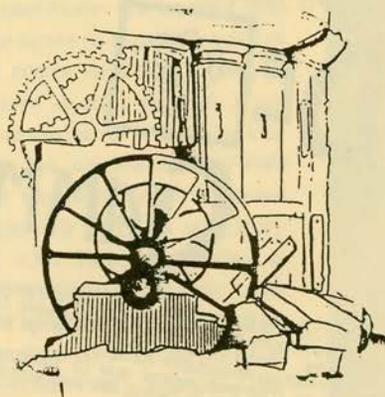
Stabilisation

Câblage

1261 SAINT-GEORGE



Fondation pour la sauvegarde du patrimoine artisanal - Saint-George



Démonstration du fonctionnement
des machines à 15h et 16h

Musée du Moulin de Saint-George
et four à chaux

Portes ouvertes de 14h à 17h

1992

Samedi	6 juin
Dimanche	21 juin
Samedi	4 juillet
Dimanche	19 juillet
Samedi	1 ^{er} août
Dimanche	16 août
Samedi	29 août
Dimanche	13 septembre
Samedi	26 septembre
Dimanche	11 octobre
Samedi	24 octobre
Dimanche	8 novembre

Renseignements et visites de groupes sur rendez-vous:

M. Paul Monney, tél. 022-368 15 27



pépinières BAUDAT

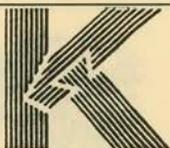
☎ 021/731 13 66

Fax 021/731 34 85

Chemin de Camarès 1

1032 VERNAND s/LAUSANNE

- * Arbustes d'ornement
- * Conifères
- * Plantes pour haies, etc.



KOHLER

CONSTRUCTIONS EN BOIS

ZONE INDUSTRIELLE NORD

1260 NYON - 022/361 22 45

Comment mieux vivre dans son habitat



home
sweet
home

Expositions: Aigle*** Bussigny*** St-Légier*** Sion*** Viège***
Château-d'Ex** Genève** Yverdon-les-Bains*

*** sanitaires, carrelages, cuisines **sanitaires, carrelages *carrelages

**GETAZ
ROMANG**

LEADER DE L'ÉQUIPEMENT POUR L'HABITAT

HAUT DE GAMME

LE COMPTE "HAUT DE GAMME" DU CFV

CE COMPTE EST DESTINÉ À TOUTES LES PERSONNES
DÉSIREUSES D'ÉPARGNER D'UNE MANIÈRE SIMPLE,
SÛRE, FACILE ET SANS FRAIS, TOUT EN RECHER-
CHANT UN RENDEMENT ÉLEVÉ!
TAUX D'INTÉRÊT INDEXÉ SUR LE TAUX LE PLUS
ÉLEVÉ DES BONS DE CAISSE CFV EN SOUSCRIPTION.

**CRÉDIT FONCIER
VAUDOIS**
Votre banque!



Compte rendu de l'Assemblée générale

du 31 août 1991, au Bois-Guyot

Dans une ambiance patriotique de 700^e anniversaire de la Confédération, trois armaillis, joueurs de cor des Alpes, font prendre patience aux membres de l'AAVA rassemblés sur notre «Petit Grütli» pour assister aux débats statutaires de l'Association.

1) Salutations du président

Le président souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance en adressant une pensée à ceux qui, à Pont de Nant, fêtent en ce même jour le 100^e anniversaire du Jardin botanique alpin, poursuivant un but similaire au nôtre, à savoir sauvegarder des sites au caractère à la fois récréatif et scientifique.

Il salue tout d'abord le conseiller d'Etat M. Jacques Martin, qui a accepté de nous rejoindre pour cette année commémorative, ainsi que l'ancien préfet du district, M. Paul Convers, membre d'honneur de l'Association.

Puis il salue les représentants des communes (Montherod, Echallens, Féchy, Chavannes-près-Renens, Pully, Renens, Morges), de la Fédération vaudoise des entrepreneurs et de la presse, et présente les regrets d'autres personnalités et institutions qui ont tenu à se faire excuser.

2) Procès-verbal de l'assemblée du 1^{er} septembre 1990

Au moment d'entériner ce procès-verbal, M. Paul Burnet relève une inexactitude: il a en effet pris la parole après le repas de midi et non au cours de l'assemblée. Il avait alors donné lecture d'un texte remarquable d'Urbain Olivier sur les anciennes variétés d'arbres fruitiers, texte figurant aux pages 79 à 87 de son livre intitulé «Au fond des bois» et dont la référence mérite une mention spéciale dans notre Bulletin. Après cette mise au point, le procès-verbal est accepté par l'assemblée.

3) Comptes et bilans

4) Vérification des comptes

En remplacement de M. Chamot à l'étranger, M. Zimmermann



Le conseiller d'Etat J. Martin contribue à la plantation de l'arbre du 700^e anniversaire de la Confédération



Notre jubilaire dans l'exercice de ses fonctions!

présente les comptes de la Fondation d'abord, puis de l'Association, comptes qui ont été publiés dans le bulletin 21. Les premiers étant de la compétence du Conseil de fondation, seuls les comptes de l'Association sont à approuver par l'assemblée. M. Stettler propose, au nom des vérificateurs, de les accepter tels quels, ce qui est fait à l'unanimité.

5) Rapports des présidents de commissions

Avant de leur donner la parole. M. Briod fait part de ses impressions personnelles: il se passe quelque chose à l'Arboretum, et le succès amène le succès! Grâce à plus de 100 bénévoles, chaleureusement remerciés, l'entretien du domaine de même que l'accueil sont assurés pour les milliers de visiteurs individuels, pour les courses d'école et les sorties d'entreprises. Ces visites de groupes sont à encourager car elles amènent souvent l'adhésion de nouveaux membres. Nous devons également faire connaître l'Arboretum en Suisse alémanique, car les cotisations des 2100 membres sont insuffisantes pour

couvrir à elles seules les frais de gestion d'un périmètre de plus de 100 hectares.

Dans ce même but, il ne faut pas manquer de faire savoir que les personnes morales qui font un don à l'Arboretum peuvent déduire ce montant du bénéfice imposable de l'entreprise.

Le président adresse ensuite une pensée toute spéciale à notre gérant. M. Jean-Paul Dégletagne qui vient d'achever sa 20^e année au service de l'Arboretum. Venu des Dombes à une époque où l'Arboretum avait beaucoup d'idées mais peu d'outils, il a su s'intégrer rapidement et faire de ce vallon le sien. Il lui dit notre reconnaissance, nos félicitations et nos vœux.

En remplacement de M. Cornuz, c'est M. Joly qui confirme que la commission technique a poursuivi les travaux de stabilisation des sentiers existants et d'aménagement de nouveaux itinéraires. Pour l'avenir, elle pense donner la priorité à la plantation d'arbres de collection. Elle a élaboré un projet de plantation de 3400 arbres (chênes, acacias, magnolias), dont le coût est estimé à 838 000 fr. Dans ce but, elle propose la création d'un fonds spécial.

M. Zimmermann précise de son côté que les soins culturaux se poursuivent ainsi que divers travaux d'éclaircie et d'étiquetage. De fortes intempéries ont provoqué de gros dégâts

au début de 1990, spécialement au réseau de chemins. De nombreux travaux restent à effectuer.

La meule de charbonniers a été reconstruite.

En ce qui concerne l'opposition formulée lors de la mise à l'enquête du parking, M. Zimmermann précise qu'il ne s'agit pas d'un parking goudronné, mais seulement d'un espace vert aménagé pour recevoir occasionnellement des voitures et discipliner le parage pendant les week-ends d'affluence.

M. Corbaz annonce que les collections fruitières sont stationnaires, mais que par contre il effectue une recherche avec le Centre horticole de Lullier sur les variétés de pommiers qui résistent le mieux à la tavelure. Il souligne l'importance des vieux livres qui contiennent souvent des secrets que nos contemporains ont oubliés. Ainsi a-t-il découvert un livre de pomologie du siècle dernier, promis à la poubelle, citant une variété de noyer donnant des fruits deux à trois ans déjà après la plantation. Des recherches ont confirmé l'exactitude de cette information. Donc... ne pas détruire les vieux bouquins, mais en communiquer l'existence à M. Corbaz!

M. Robert se borne à confirmer que le Musée du bois a maintenant trouvé son rythme de croisière. Comme rédacteur du Bulletin, et pour reprendre la remarque de M. Burnet, il précise que le procès-verbal reproduit dans le bulletin n'en est pas un, mais n'est qu'un simple rappel synthétique car l'essentiel figure dans le rapport d'activité et qu'il convient d'éviter les redites.

6) Divers et propositions individuelles

Il n'y en a point. Le président conclut dès lors l'assemblée et donne la parole à M. le conseiller d'Etat Martin. Puis on procède à la plantation rituelle de l'arbre-souvenir du 700^e anniversaire, alors que les armaillis assurent l'animation musicale.

*Rapport établi sur la base des notes de
M^{lle} Véronique Boillat*

Rapport d'activité pour l'année 1991

par J.-P. Dégletagne et D. Zimmermann

Jamais une année n'aura été aussi riche en activités que 1991. Les charges, atteignant près de 750 000 fr. en témoignent. Ces dépenses exceptionnelles proviennent essentiellement de l'opportunité qui nous a été offerte de réaliser d'importants travaux subventionnés pour la réparation de notre réseau de chemins, suite aux dégâts causés par les intempéries de 1990.

La commission technique a étudié un important projet pour l'implantation de nouvelles collections dans le domaine de Plan-Dessous, tandis que la commission des finances proposait la création de fonds destinés à financer ces opérations futures et sollicitait une aide de la Fondation Ernest Dubois.

Pour marquer le 700^e anniversaire de la Confédération, l'assemblée générale s'est tenue au Bois Guyot, au lieu-dit «le petit Grütli», en la présence de M. le conseiller d'Etat Jacques Martin qui planta un arbre-souvenir pour commémorer cet anniversaire.

Entretien des collections

Les travaux ont commencé en début d'année dans la partie forestière par le dégagement des *Abies* à l'entrée de l'Arboretum, suivi d'éclaircies et de soins cultureux sur la butte entre les collections de *Cedrus* et de *Cornus*, sur Saint-Livres et au Dos d'âne, où nous avons traité un magnifique peuplement riche en châtaigniers.

Dans les collections, nous avons procédé à des compléments de plantation, à la taille et l'entretien des arbres ainsi qu'au nettoyage et à la mise en place de nouveaux copeaux partout où cela s'est avéré nécessaire et plus particulièrement dans la collection de rosiers qui a été entièrement refaite. Trois couches de la pépinière ont été réaménagées avec un fond en treillis pour empêcher la pénétration des campagnols.

L'été sec nous a permis d'économiser une ou deux tontes des pelouses puisque quatre ont suffi mais, par contre, il a fallu arroser les plantes les plus sensibles. Ces travaux d'entretien courant ont été complétés par la fauche des marais et des prairies sèches du Bois Guyot. Signalons la découverte d'une station d'*Ophioglossum vulgatum* la «langue de serpent», plante en voie de disparition dans notre pays.

Enfin, à l'automne, nous avons entièrement curé l'étang situé près du Centre de gestion envahi par les massettes et les nénuphars jaunes. Les berges de ce plan d'eau devront être renforcées car les carpes, en cherchant leur nourriture, creusent la digue qui risque de se rompre.

Un don d'une importance exceptionnelle de M. Pierre Arnold à l'occasion de son 70^e anniversaire a conduit à la constitution d'un fonds «la chaîne des chênes» qui permettra de réaliser la collection de chênes de Plan-Dessous. Un projet d'implantation et d'aménagement du secteur a été étudié par la commission technique en collaboration avec M. W. Brugger, architecte paysagiste à Genève.

Amélioration des infrastructures

L'entretien des bâtiments nécessite chaque année de nombreux travaux. Nous avons effectué un contrôle des citernes et du chauffage central, changé la pompe qui met sous pression l'eau courante de la maison et aménagé l'ancien local à bois en atelier pour l'outillage. Un téléphone public a été installé sous l'escalier qui conduit au Musée du bois, de même que des sèche-mains à air chaud dans les toilettes. Pour pouvoir utiliser les possibilités de stockage qu'offre la ferme de La Vaux, nous avons renforcé les planchers, posé des câbles afin d'étayer la toiture et refait la façade nord.

Le chemin du Bois Capetan (et son prolongement) est appelé à jouer le rôle de desserte forestière principale de tout le versant situé sur la rive droite de l'Aubonne. Une couche portante de tout-venant a été mise en place sur une longueur de 750 m. Pour réparer les importants dégâts causés par les intempéries de février et juillet 1990, un projet de réfection a été présenté à la Confédération et au Canton pour subventionnement. Après être allée dans la région bâloise visiter des chemins dont la couche d'usure a été stabilisée au ciment, selon un procédé spécial, et après avoir effectué un essai sur trois cents mètres de chemin à Pra Béné, la commission technique a décidé d'appliquer cette technique qui présente l'avantage de conserver l'aspect naturel des chemins gravelés. Ainsi, nous avons procédé à la réfection de 1500 m de chemins dans le secteur de La Vaux.

Grâce à l'appui de nombreuses équipes bénévoles et au soutien de l'école d'officiers de la PA, nous avons aménagé deux sentiers de liaison, l'un au Bois Capetan, l'autre dans la collection des *Chamaecyparis*. Des escaliers ont également été construits dans la partie la plus rapide du sentier qui traverse l'écotype forestier «Washington-Oregon» tandis que les talus du chemin situé à l'aval ont été renforcés à l'aide de fascines constituées de piquets de chêne et de baguettes de saule.

Profitant d'une bonne opportunité, nous avons obtenu de la terre végétale que nous avons étendue sur le talus situé sous la ferme de La Vaux où nous pourrions continuer à installer la collection d'érables. Au Bois Guyot, un mur en pierres sèches, démonté en 1990 pour le remodelage du terrain, a été reconstruit afin de préserver un biotope particulièrement intéressant pour toutes sortes d'insectes et de reptiles.

Accueil du public

Comme chaque année, les écriteaux de signalisation des itinéraires de promenades sont posés au printemps, après remise en état, puis enlevés à l'automne. La meule de charbonnier qui donnait des signes de fatigue a été entièrement reconstruite en chêne. La buvette ayant toujours autant de succès le dimanche, nous avons fait refaire le toit en tavillons par les forestiers de la vallée de Joux. Quelque mille étiquettes ont été gravées et seront prochainement posées dans les collections pour faciliter l'identification des espèces et variétés.

L'accès à l'Arboretum pose toujours quelques problèmes les samedis et dimanches de beau temps car les visiteurs ne savent pas où parquer leurs véhicules. Pour éviter un dispersement des automobiles dans les champs avoisinants, la commission technique a mis à l'enquête publique la création d'un parking d'appoint arborisé et recouvert de gazon. Ce projet n'a pas pu se réaliser pour l'instant à cause d'oppositions adressées à la Commune essentiellement par des habitants du vallon qui redoutent une augmentation du trafic. En attendant une solution, nous continuons à fonctionner avec les emplacements existants tout en recommandant aux visiteurs d'emprunter d'autres accès: par Saint-Livres, Bière ou Montherod. Une liaison avec le bus venant de Rolle, Aubonne et se rendant à Saint-Livres a desservi l'Arboretum pendant tout l'été. Malheureusement bien rares furent les visiteurs de l'Arboretum qui utilisèrent ce mode de transport.

Finances de la Fondation de l'Arboretum (FAVA)

Compte de pertes et profits de l'exercice 1991

PRODUITS

Intérêts sur <i>c/c</i>	Fr.	20.30
Contribution de l'AAVA	Fr.	22 393.35
		<hr/>
	Fr.	22 413.65

CHARGES

Intérêts emprunt CFV	Fr.	12 373.35
Frais généraux	Fr.	429.10
Bénéfice de l'exercice attribué à capital	Fr.	9 611.20
	Fr.	<hr/> 22 413.65

Bilan au 31 décembre 1991

ACTIFS

Banque <i>c/c</i> «à vue»	Fr.	347.70
Débiteurs AAVA	Fr.	4 188.90
Impôt anticipé à récupérer	Fr.	7.10
Terrains, immeubles	Fr.	1 143 000.—
		<hr/>
	Fr.	1 147 543.70

PASSIFS

Passifs transitoires	Fr.	4 188.90
Emprunt Confédération	Fr.	8 640.—
Emprunt CFV	Fr.	160 000.—
Capital:		
— solde au 1.1.91		Fr. 965 103.60
— résultat de l'exercice 1991	Fr.	9 611.20
	Fr.	<hr/> 974 714.80
	Fr.	1 147 543.70

Inventaire des immeubles

Polices d'assurance

	Valeur assurance incendie indice 1990 = 100	Valeur assurance incendie indice 1991 = 105
— Bâtiments:		
Centre de gestion	Fr. 1 196 080.—	Fr. 1 255 884.—
Ferme La Vaux	Fr. 293 600.—	Fr. 308 280.—
	Fr. 1 489 680.—	Fr. 1 564 164.—
— Mobilière:		
Abri «Bois Guyot»		Fr. 50 000.—

Finances de l'Association de l'Arboretum (AAVA)

Compte de pertes et profits de l'exercice 1991

PRODUITS

Cotisations et dons	Fr. 141 547.35
Dons Fonds de la «Chaîne des chênes»	Fr. 367 439.75
Recettes de l'AAVA	Fr. 88 615.40
Aides financières	Fr. 225 000.—
Contribution de la Ville de Genève	Fr. 23 750.—
Subventions	Fr. 174 893.25
Musée du bois	Fr. 16 273.90
Intérêts	Fr. 5 614.90
Total produits	Fr. 1 043 134.55
Dissolution du Fonds «Investissements et travaux»	Fr. 71 000.—
Dissolution du Fonds «Musée»	Fr. 2 200.—
Perte de l'exercice prélevée du capital	Fr. 5 758.69
	Fr. 1 122 093.24

CHARGES

Gestion	
Salaires, charges sociales	Fr. 247 045.10
Frais fixes	Fr. 8 087.60
Entretien immeubles	Fr. 18 646.10
Frais administratifs	Fr. 23 872.14
Accueil, promotion	Fr. 11 576.90
Publications	Fr. 10 691.40
Musée du bois	Fr. 18 517.70
Divers	Fr. 14 467.15
Exploitation du domaine	
Entretien et aménagements	Fr. 92 143.85
Travaux d'équipements	Fr. 282 298.20
Contribution en faveur de la FAVA	Fr. 22 393.35
Total charges	Fr. 749 739.49
Attributions aux Fonds:	
— «Atlas de pomologie»	Fr. 3 000.—
— «Chaîne des chênes»	Fr. 369 353.75
	Fr. 1 122 093.24

Bilan au 31 décembre 1991

ACTIFS

Caisse	Fr. 339.40
Compte de chèque postal	Fr. 286.90
Banque «A vue»	Fr. 117 968.20
Banque «Dépôt/Placement»	Fr. 88 811.40
Banque «A terme»	Fr. 250 000.—
Débiteur gérant	Fr. 3 313.20
Impôt anticipé à récupérer	Fr. 1 675.19
Actifs transitoires	Fr. 1 914.—
Véhicules et machines	Fr. 1.—
	Fr. 464 309.29

PASSIFS

Créancier FAVA	Fr. 4 188.90
Créancier SEFA	Fr. 10 000.—
Fonds «Atlas de Pomologie»	Fr. 66 000.—
Fonds «Musée»	Fr. 6 300.—
Fonds «Chaîne des chênes»	Fr. 369 353.75
Capital:	
— Solde au 1.1.91	Fr. 14 225.33
— perte de l'exercice 1991	Fr. 5 758.69
	Fr. 8 466.64
	Fr. 464 309.29

Les Rhus, sumacs ou vinaigriers

par Louis Cornuz

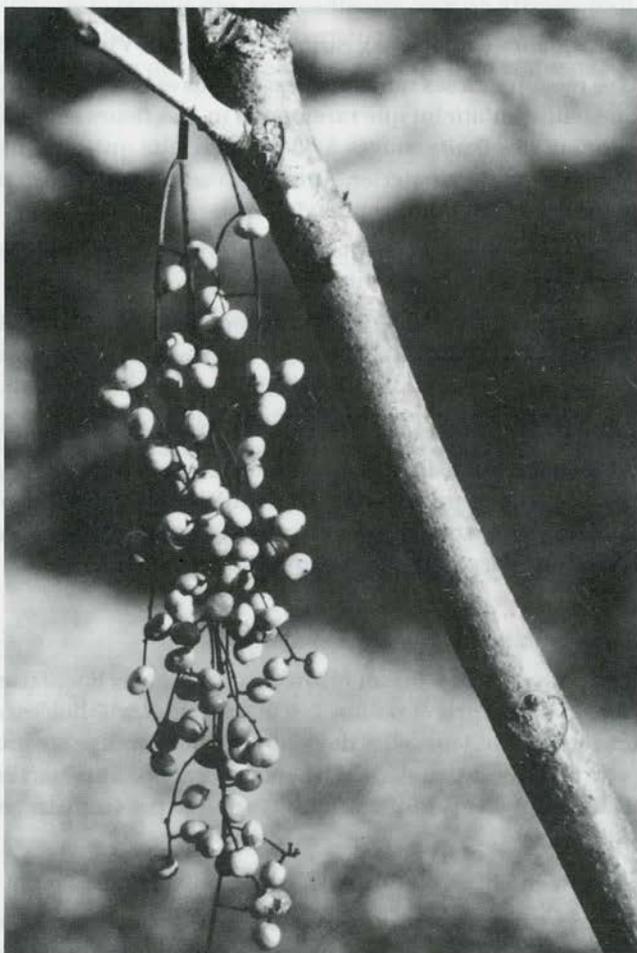
En automne, quand on arrive à l'Arboretum, le regard ne manque pas d'être attiré par le rouge intense d'un peuplement d'arbustes situé sur la colline en dessus du Centre de gestion. Ce sont les Rhus, dont le nom attribué par Linné signifie rouge. Il s'agit d'arbustes ou de petits arbres à rameaux épais, moelleux et sinueux dont les feuilles sont composées de 3 ou de 7 à 31 folioles. Celles-ci prennent, en automne, des teintes jaunes puis rouge intense. Certains Rhus portent en hiver des fructifications rouge foncé en gros épis dressés qui ne sont pas sans intriguer les passants. Ces teintes resplendissantes et ces fruits curieux et décoratifs valent aux Rhus d'être volontiers cultivés dans les jardins.

Parmi les 150 espèces répertoriées, une seule est européenne: le sumac des corroyeurs, du sud de la France, qui ne résiste pas chez nous; toutes les autres sont américaines ou extrême-orientales. Elles aiment les climats chauds ou tempérés et les situations ensoleillées.

Tous les sumacs sont plus ou moins vénéneux si on s'avise de les «caresser». Bien des gens ne s'en rendent pas compte; mais il en va tout autrement pour ceux qui sont sensibles aux dermatoses, au rhume des foins et autres allergies. Les poils, visibles au printemps sur les jeunes rameaux, — tout comme ceux des chenilles processionnaires des chênes ou des pins — peuvent être à l'origine d'urticaire ou de démangeaisons, voire de brûlures.

On ne cultive donc que les sumacs les moins dangereux. Lors des visites commentées à l'Arboretum, ils nous donnent l'occasion d'attirer l'attention sur les plantes toxiques que nous côtoyons tous les jours, sachant bien qu'elles ne sont pas plus dangereuses que la circulation routière, l'électricité, l'excès de vin, la drogue, la foudre ou la varappe; l'essentiel étant d'être averti.

Dans ce genre intéressant, les quelques espèces cultivées chez nous ont toutes un «air de famille»; elles ont un habitus arrondi, des rameaux épais et zig-zaguants, une écorce mature noire et craquelée, leur sève est blanche et collante; leurs feuilles sont en palmes.



Des fruits intrigants qui traversent l'hiver



Feuille de *Rhus aromatica*

Rhus typhina (des marais) ou Sumac amarante, ou de Virginie

C'est un arbuste de 4 à 5 m à gros rameaux poilus; ses grandes feuilles alternes comptent de 17 à 21 folioles lancéolées, dentées et glauques dessous: elles se parent de rouge vif à l'automne. Les inflorescences en thyrses dressés de couleur rouge amarante persistent l'hiver alors qu'elles sont en fructification. Cette espèce drageonne beaucoup et constitue rapidement un peuplement. On l'utilise volontiers dans les jardins car en vieillissant les plantes prennent un port arrondi et compact leur conférant une silhouette très décorative. Il faut les planter profond ce qui évite un drageonnage excessif.

On en cultive une variété à très grandes feuilles finement laciniées aussi élégantes et gracieuses que des fougères. Les plantes ont un port étalé et restent plus petites (2 m).

Rhus glabra (sans poils), Sumac écarlate ou Vinaigrier de Caroline

Il se reconnaît à ses rameaux lisses, épais et bruns. Il a un port très arrondi, presque plus large que haut et n'atteint que rarement 3 m. Les fleurs sont jaunâtres, disposées en panicules; elles donnent des fruits rouges à odeur aigrelette qui communiquent à l'eau une saveur acidulée d'où le nom de vinaigrier. Autrefois, on trempait des graines de sumac dans le vinaigre pour le colorer et lui donner plus de force.

Comme l'espèce précédente, ce vinaigrier a donné naissance à une variété à feuilles finement découpées d'un grand intérêt décoratif.

On cultive parfois un hybride entre ces deux espèces: le **Rhus pulvina** qui, à l'Arboretum, s'est montré très drageonnant.

Rhus copallina ou tout simplement copal (une résine servant de verni)

est un arbrisseau d'Amérique septentrionale n'excédant guère 2 m. Ses rameaux sont rougeâtres, dressés et pubescents. Ses feuilles sont petites et plutôt ternes mais elles prennent en automne une teinte resplendissante. Elles ont des petites ailes le long du pétiole entre les folioles, ce qui permet de les reconnaître facilement.

Rhus aromatica ou Sumac du Canada

Il se rencontre de l'Océan jusqu'aux Montagnes Rocheuses; il n'a qu'un mètre de hauteur: ses rameaux sont gris et poilus. Les feuilles sont trifoliolées: elles ont des dents larges et dégagent une agréable odeur: elles deviennent rouge-orange en automne. A cause de son petit feuillage, cette espèce est peu décorative: elle a cependant la particularité de supporter les sols secs. Le **Rhus trilobata** qui lui ressemble beaucoup s'en distingue par son odeur désagréable.

Rhus verniciflua ou Sumac à laque, ou verni du Japon

est un petit arbre à rameaux épais, raides et dressés. Sa jeune écorce lenticellée et ses feuilles atteignant 50 cm le font ressembler à l'ailante. Il a des fleurs blanc jaunâtre en grappes pendantes et des fruits jaunes de la grosseur d'un pois.

Rhus vernix ou Sumac vénéneux

est un petit arbre de l'Est américain. Ses feuilles, à folioles sans denture, sont toxiques; comme elles sont placées haut, elles ne sont guère accessibles. Les fleurs sont jaune verdâtre, en grappes pendantes, et produisent des baies d'un blanc-ivoire.



Feuille de *Rhus copallina*

Rhus Silvestris

C'est un petit arbre d'Extrême-Orient (Chine, Japon, Corée). Ses feuilles peuvent avoir 40 cm et compter 13 folioles; elles se parent en automne d'une superbe teinte écarlate. Les fruits de presque 1 cm ont une forme aplatie et une couleur jaune-brun.

Les Rhus partagent la particularité d'être de la famille des Anacardiaceae avec un arbuste indigène: le *Cotinus* qu'on appelle vulgairement fustet ou arbre à perruque. Tous les végétaux de cette famille qu'on appelle aussi thérébentacées ont des canaux sécréteurs oléo-résineux.

«La forme d'un arbre est intraduisible en littérature. En fait, on ne s'y essaie pas. Et quand le jardinier — homo faber du sécateur — prétend donner une forme géométrique à l'if ou au thuya, la rêverie y voit une dérision. Si le comique est du mécanique plaqué sur du vivant, le suprême ridicule est du géométrique plaqué sur du végétal. C'est ainsi que s'est formé ce que Nietzsche appelle «le rococo dans l'horticulture.»

Gaston Bachelard
L'air des songes - p. 235

«Celui qui a lu et rêvé au-dessus de terre, dans la fourche d'un vieux noyer... comprendra que l'arbre est vraiment une demeure, une sorte de château du rêve.»

Gaston Bachelard
L'air et les songes - p. 240

Montherod

par Gilbert Kursner, syndic

«Arboretum du vallon de l'Aubonne»... en abrégé: Arboretum d'Aubonne»! Et l'on passe ainsi insidieusement de la rivière à la commune! Or l'Arboretum ne déborde que faiblement sur le territoire de la commune d'Aubonne puisque seuls le Bois Capetan avec le domaine de Plan-Dessous sont de son obédience.

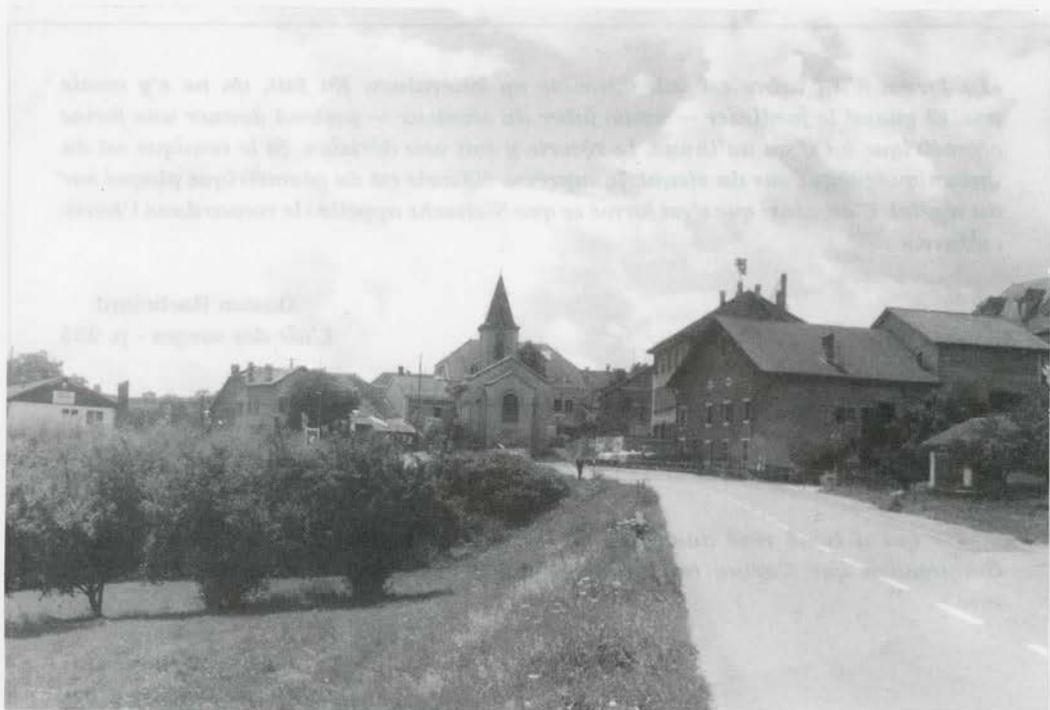
Le centre de gestion de l'Arboretum, en Plan-Dessus, est en effet sis sur le territoire politique de Montherod, qui possède par ailleurs toute la rive droite de l'Aubonne, en amont de Plan-Dessous et jusqu'au Toleure.

Quant à la rive gauche de la rivière, elle est tout entière propriété de Saint-Livres. Et Bière, pour sa part, n'est concernée que par la petite parcelle en bavette du Bois Guyot, qui tombe du Camp romain entre Aubonne et Toleure.

Il paraît dès lors légitime de rendre à César ce qui lui est dû, et de présenter dans notre Bulletin ces communes qui prêtent leur territoire et dont on ne parle jamais ou presque, et plus particulièrement Montherod, puisque c'est le siège effectif de l'AAVA.

Réd.

Montherod... Son nom apparaît dans les textes dès 1344. Ce village relevait alors de la baronnie d'Aubonne. Huit feux seulement en 1408 (soit de 30 à 40 personnes), 8 feux groupés autour d'une première église dédiée à saint Aspre. Les années passent... La population augmente lentement pour atteindre son point culminant en 1850 avec 320 habitants. La courbe redescend ensuite régulièrement pour atteindre son creux de vague en 1966 avec 154 âmes. S'amorce



Montherod, un petit village qui s'efface dans le paysage

alors une remontée rapide: 305 habitants aujourd'hui, soit vingt-cinq ans plus tard... Et demain?... Le plan de zones permettrait des constructions susceptibles d'accueillir une population qui pourrait atteindre le chiffre inquiétant de 1000 habitants! Serait-ce un bien?... Ce n'est l'avis de personne au village: ni des habitants qui ont été consultés à ce sujet, ni des autorités qui songent à modifier leur zonage pour garder le contrôle de la situation bien en mains et retenir le développement afin de ne pas dépasser 450 à 500 habitants, ce qui nous paraît être une sage politique.

Comme l'affirme son écu «de gueule, à trois épis de blé d'or rangés en fasce», Montherod était un village essentiellement paysan et l'est resté jusqu'en 1960. Depuis, les domaines se sont agrandis — de fait, Montherod a passé par le remaniement parcellaire de 1958 à 1967 — et la population paysanne s'est raréfiée. Au point qu'il ne reste que dix familles aujourd'hui pour cultiver pratiquement la même surface de terre.

Depuis 20 ans en effet, la population a largement diversifié ses activités, et nombreux sont aujourd'hui les habitants qui travaillent à l'extérieur: Genève ou Lausanne. Mais l'Histoire nous apprend qu'il n'y eût toutefois pas que des paysans à Montherod autrefois puisqu'en 1794 il y eut un atelier clandestin qui fabriquait pour la France de faux assignats (ces papiermonnaie qui eurent cours pendant la Révolution). L'atelier fut découvert et les faussaires punis!

Comme tout village vaudois qui se respecte, Montherod possède sa société de tir (qui est plus que centenaire), sa société de jeunesse (qui est presque centenaire) bien connue dans la région pour ses batteurs de tambour, et sa société de chant. A quoi s'ajoute une originalité pour un village du pied du Jura, une société de pétanque!...

Montherod, à 620 m d'altitude, se trouve à mi-chemin entre le lac et les sommets du Jura. La superficie totale de la commune est de 502 ha, dont 200 en prés-champs et 302 en forêts. Mais de ce riche patrimoine forestier (en bonne part dans le périmètre de l'Arboretum), la commune ne possède que 5%, soit une quinzaine d'ha, tout le reste étant en mains privées.

Les eaux usées, dûment séparées des eaux claires, sont épurées, avec celles de Saint-Livres et de Lavigny, dans la STEP d'Aubonne. La commune possède depuis 1984 son propre réservoir d'eau potable, de 500 m³, alimenté par une station de pompage. Chaque habitant a sa place réservée dans l'abri public de protection civile. Et le cimetière, comme l'école, ont été soustraits à l'hégémonie politique d'Aubonne depuis que le remaniement parcellaire leur a donné l'indégenat communal en déplaçant les limites entre les deux communes!

Montherod se trouve dans cette région du pied du Jura vaudois particulièrement riche en monuments mégalithiques et possède, elle aussi, sa pierre à cupules, peut-être liée aux rituels religieux des premiers paysans du Néolithique. Sise sur la propriété des Ursins, elle est peu connue, comme la propriété elle-même du reste, qui servit pourtant de cadre au très beau film suisse de Yersin, «Les Petites Fugues»!

Montherod: une petite commune rurale, mais une commune heureuse, qui a su maîtriser les problèmes de l'heure, qui dispose d'un équipement à la mesure de ses besoins, qui a su remonter à contre-courant puisqu'elle a réussi le tour de force de passer, de 1970 à 1990, d'un taux de 2 fr. d'impôt communal par franc d'impôt cantonal à 1 fr. 05! Une commune qui est certes à jour mais où il reste à résoudre le problème de l'auberge, d'un petit commerce d'alimentation et d'une salle pour sociétés pour affronter les problèmes de demain.

Forêts et contes de fées

par J.-F. Robert

Les contes de fées remontent aux sources même de l'humanité. Ils transcendent curieusement les civilisations, puisque les mêmes thèmes apparaissent dans des traditions culturelles totalement indépendantes les unes des autres. Citons comme exemple ce conte d'Andersen intitulé «Le briquet», qu'on retrouve sans modification dans le répertoire des contes français. Il a son pendant en Orient avec «L'Histoire d'Aladin» des Mille et Une Nuits. Et dans les traditions germaniques, les Frères Grimm nous présentent sous le titre «La lumière bleue» un conte qui est une espèce de compromis entre «Le briquet» d'Andersen et l'Histoire d'Aladin.

Les contes de fées sont par nature brefs, incisifs, sans fioritures, mais chargés d'un potentiel onirique surprenant, d'une signification profonde aussi, que philosophes, psychologues et pédagogues s'efforcent de décrypter selon des voies différentes, avec des résultats différents aussi, mais qui témoignent de la richesse réelle de ces textes.

Un monde envoûtant puisqu'il nous relie, par le miracle du verbe, à cette sensibilité qui fut celle de nos ancêtres, aux aurores de notre civilisation, plus haut encore peut-être, à cette pensée sauvage d'avant l'écriture...

En cherchant à découvrir le rôle ou la place de la forêt dans le conte de fées, peut-être pourrions-nous lever un petit coin du voile et découvrir l'image que nos aïeux s'en faisaient.

Disons d'emblée que dans les contes, la forêt n'est jamais décrite pour elle-même. Elle est LA Forêt, un élément cosmique, indéfini et terrible, comme la mer immense où l'on peut errer à l'infini, comme le désert sans fin, épurateur et initiatique. C'est un monde fermé où l'on disparaît: forêts sans chemins, sans issues, peuplées de puissances secrètes, forêts qu'il faut traverser au prix de mille peines et d'épreuves redoutables.

Le héros du conte y fait une plongée dans le silence et la solitude qui a quasiment valeur d'un rite de passage; car la solitude face à soi-même, ajoutée aux épreuves de la route, agit comme le creuset où doit s'épurer la personnalité et se conquérir cette maturité dont la sérénité qui achève le conte, tout conte, est le signe.

Forêt-désert où l'on se perd, certes, mais où l'on nous perd aussi, comme Hansel et Gretel, comme le Petit Poucet et ses frères, comme Blanche-Neige et comme d'autres personnages encore, moins connus. Mais forêt-piège aussi, où l'on fait des rencontres étranges et dangereuses, forêt qui se referme comme une trappe sur le chasseur imprudent ou sur le messager qui s'y aventure ou s'y doit engager.

Forêt initiatique, avons-nous dit, mais qui peut devenir forêt-épreuve parfois, comme dans le conte intitulé «Le tambour», où le héros doit, pour délivrer la princesse, abattre à lui tout seul une forêt entière, la mettre en bûches, puis en cordes (stères), ceci dans un temps limité, avec pour seul outillage une cognée en plomb, un billot et deux coins de fer-blanc!

Forêt-obstacle encore pour le héros qui la doit traverser, mais aussi pour les autres. Ainsi dans le conte intitulé «Jean L'Or» que nous rappelle Henri Gougaud, où l'on voit le héros fuir sur un cheval dans un vaste désert, poursuivi par un géant; talonné, il jette derrière lui une brosse magique qui se transforme en une forêt inextricable que le méchant doit contourner. Cette forêt-obstacle est une sorte de préfiguration de ces «bois d'avenue» que les Bernois vont créer, au XVIII^e siècle, en mettant à ban une ceinture de forêt le long des frontières pour protéger le pays contre les invasions possibles!

Forêt-refuge enfin (mais rarement), où vont se cacher ceux qui doivent échapper à la vindicte d'un quelconque tyran. Mais ce rôle tutélaire sera plutôt le fait de l'arbre. Arbre creux au

sein duquel pourra se couler l'égaré pour se protéger des puissances mauvaises et des affres de la nuit. Arbre élevé, dépassant la houle des cimes, servant de vigie, de poste d'observation d'où l'on découvre la petite lumière révélant la clairière, la cabane, la présence qu'on souhaite amie dans la solitude angoissante de la forêt-désert. Arbre ami, arbre complice dans le milieu hostile qu'est généralement la forêt des contes.

Dans le monde qui est le nôtre, ce monde d'où fées et gnomes, sorcières et revenants ont disparu, le merveilleux — celui qui réjouit comme celui qui fait peur — le merveilleux subsiste, mais sous d'autres aspects. Car l'esprit scientifique et rationaliste n'a pas éradiqué ce besoin impérieux qui reste chevillé au cœur de nos contemporains. Et il n'est pas interdit de penser que la forêt, dans ce monde de mercantilisme éclectique, d'industries qui malaxent et qui tuent, de déchets qui foisonnent et de déprime facile, que la forêt est devenue le substitut précisément du merveilleux perdu. Et c'est une vocation nouvelle qui légitime largement le prestige qui l'entoure!

Les variétés de pommier et leur résistance à la tavelure

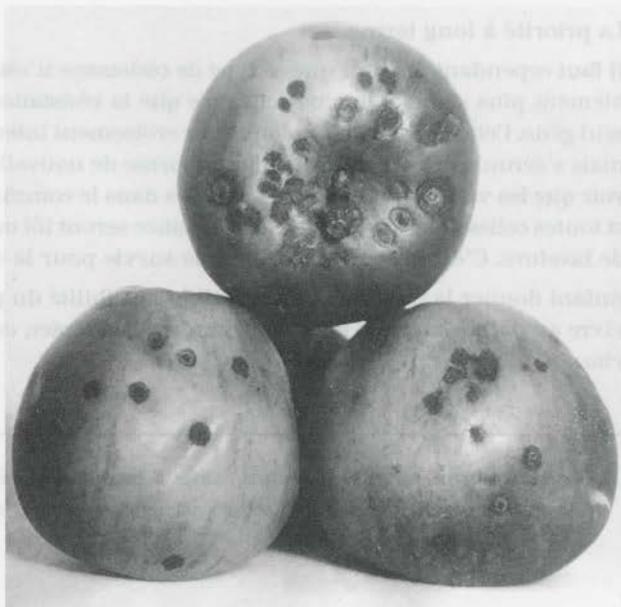
par R. Corbaz

La collection des fruitiers de l'Arboretum, regroupés sous le nom de «Vergers d'autrefois», peut inciter à croire que le but essentiel et unique est de montrer aux visiteurs des fruits du passé, d'évoquer par là-même des souvenirs d'enfance, d'une époque où la Golden Delicious n'écrasait pas ses congénères de sa présence massive.

Ce côté passéiste, s'il existe, n'est heureusement pas la seule justification de la collection. Il y a aussi la mise en évidence de la richesse locale de notre patrie par la présence concrète des variétés nées dans notre pays, qu'elles soient issues de croisements voulus par des horticulteurs, des hybrideurs professionnels ou amateurs, ou tout simplement (et le plus souvent) de semis de hasard.

Un réservoir pour l'avenir

Mais une telle collection a surtout un rôle plus dynamique à jouer,



Fruits marqués par la tavelure

c'est celui d'un réservoir de gènes, donc de caractéristiques, dans lequel on peut puiser selon les besoins du moment. Actuellement la tendance est à diminuer les traitements antiparasitaires, pour des questions de résidus dans les fruits et dans l'eau de ruissellement, voire dans les nappes phréatiques pour les herbicides. Or un des objectifs majeurs des traitements est de contrôler la tavelure, une maladie due au champignon *Venturia inaequalis*. Ce dernier forme des taches foncées sur le feuillage et les fruits, provoquant la chute prématurée des unes et des autres. Sur les 11-12 traitements appliqués en culture intensive, 8 le sont contre la tavelure.

La solution idéale pour obtenir une amélioration dans ce domaine consiste à cultiver des variétés peu sensibles, dont on peut trouver des exemples parmi les anciennes variétés. Pourquoi les anciennes et pas les nouvelles? Tout simplement les anciennes ont été développées bien avant la mise au point de la lutte chimique, tandis que pour les nouvelles la couleur, le rendement et le comportement en chambre frigorifique ont largement la priorité sur la sensibilité à la tavelure, contre laquelle on a d'ailleurs des fongicides à disposition.

La mise en évidence de la résistance

Dans un essai réalisé en collaboration avec le Centre horticole de Lullier (P.-Ls Rosset, maître d'arboriculture fruitière), on a infecté artificiellement de jeunes arbres de 45 variétés de pommiers, dont quelques-unes de référence tant en sensibilité qu'en résistance. Les spores de tavelure furent récoltées sur les arbres de l'Arboretum, tant fruitiers qu'ornementaux, les *Malus astringens*, *floribunda*, *robusta*, *sieboldii* étant sensibles à cette maladie. L'intensité de l'attaque de tavelure dépendant des conditions météorologiques et les arbustes étant en plein air, l'essai fut répété durant quatre ans.

Ce test a permis de mettre en évidence un très bon degré de résistance à la tavelure chez les variétés de pommiers suivantes (selon un ordre decrescendo):

Pomme avancée, Pomme du Prince, Reinette de Gütighausen, Rose d'Ajoie Richard, Bubenkopf, Belle de Ballaigues, Schönapfel, Reinette de Galmiz.

La priorité à long terme

Il faut cependant préciser que ce type de résistance n'est pas total; par contre il est très probablement plus stable à longue échéance que la résistance monogénique, c'est-à-dire due à un seul gène. Cette dernière est obtenue par croisement interspécifique, elle a un caractère absolu, mais s'écroule dès que le champignon forme de nouvelles races plus virulentes. On peut prévoir que les variétés actuellement lancées dans le commerce, telles Florina, Sir Prize, Priscilla et toutes celles dotées de ce type de résistance seront tôt ou tard attaquées par une nouvelle race de tavelure. C'est la seule possibilité de survie pour le champignon.

Autant donner la préférence à une faible sensibilité du pommier, ce qui laisse une chance de vivre au pathogène, que de le contraindre à s'adapter, ce qu'il réussit d'ordinaire très bien et vite.

«Vivre dans le grand arbre, sous l'énorme feuillée, c'est, pour l'imagination, toujours être un oiseau. L'arbre est une réserve d'envolées.»

Gaston Bachelard
L'air et les songes - p. 243

Rapport du Musée 1991 par J.-F. Robert

Collections

Elles se sont enrichies de 232 pièces dont 34 seulement (15%) ont été achetées. Parmi elles, un très beau tour à bois avec sa grande roue d'entraînement tout en bois.

Parmi les dons reçus, nous nous faisons un plaisir de signaler en particulier, d'une part celui de M. Philippe Delévaux, de Gimel, qui comporte un lot de 41 pièces de forge: marteaux, chasses et pinces; d'autre part, celui de M^{lle} de Reyer, de Pully, qui comportait 49 pièces composites.

Exposition

Consacrée à la hache, l'exposition 1992 s'est achevée sans histoires ni problèmes. Nous avons le sentiment que ces expositions temporaires n'augmentent pas sensiblement le nombre des visiteurs du musée, mais qu'elles constituent un justificatif de visite pour les nombreux visiteurs qui sont des «fidèles» et qui nous font l'honneur de revenir — pour la X^e fois souvent — avec ou sans amis et connaissances! Cela vaut donc largement la peine de poursuivre dans cette voie!



*Sculpture à la tronçonneuse
de Mario Tabozzi*

Comptes 1991 et budget 1992

	Budget 91	Comptes 91	Budget 92
Dépenses			
Collections	4 900.—	4 551.—	4 200.—
Publications	12 000.—	11 523.10	12 000.—
Expositions	1 500.—	1 497.40	1 500.—
Administration	800.—	613.65	750.—
Divers	500.—	332.55	400.—
TOTAL	19 700.—	18 517.70	18 850.—
Recettes			
Dons	7 000.—	6 392.95	6 600.—
Publications	8 600.—	8 795.50	8 600.—
Expositions	—.—	—.—	—.—
Vente de doublets	500.—	—.—	200.—
Intérêts bancaires	500.—	1 085.45	800.—
Divers	100.—	—.—	100.—
TOTAL	16 700.—	16 273.90	16 300.—
Boucllement	- 3 000.—	- 2 243.80	- 2 550.—

Les comptes ont bouclé sans surprises par rapport aux prévisions: on sent toutefois un léger tassement dans les recettes tant au niveau des dons que de la vente des publications. L'exercice s'achève avec le déficit d'environ 2250 fr., très proche du chiffre budgété.

Quant au budget 92 il a tenu compte des résultats 91. Un cahier 14 consacré aux fers à gaufres et à bricelets accompagnera l'exposition sur ce thème, de sorte que les dépenses ne pourront guère être réduites, sinon légèrement au niveau des achats de pièces de collection. Certes, nous efforcerons-nous d'augmenter les recettes, notamment en mettant sur pied, pour le premier dimanche de juillet, une «fête du bricelet» qui devrait nous aider à résorber le déficit présumé.

Harmoniques de l'outil

par J.-F. Robert

Collectionner des outils... pourquoi?

Est-ce une de ces fantaisies gratuites qui conduit à collectionner quelque chose, n'importe quoi: timbres-poste... monnaies... boutons de culottes... opercules de crèmes à café... pochettes d'allumettes... et pourquoi pas de vieux outils, tant qu'on y est?! C'est l'instinct d'écureuil certes qui pousse à rassembler et accumuler des objets; mais il se pimente le plus souvent d'un souci de classification selon une typologie à inventer de cas en cas, et qui apporte au collectionneur l'illusion de créer! (Mais n'est-ce qu'une illusion?..)

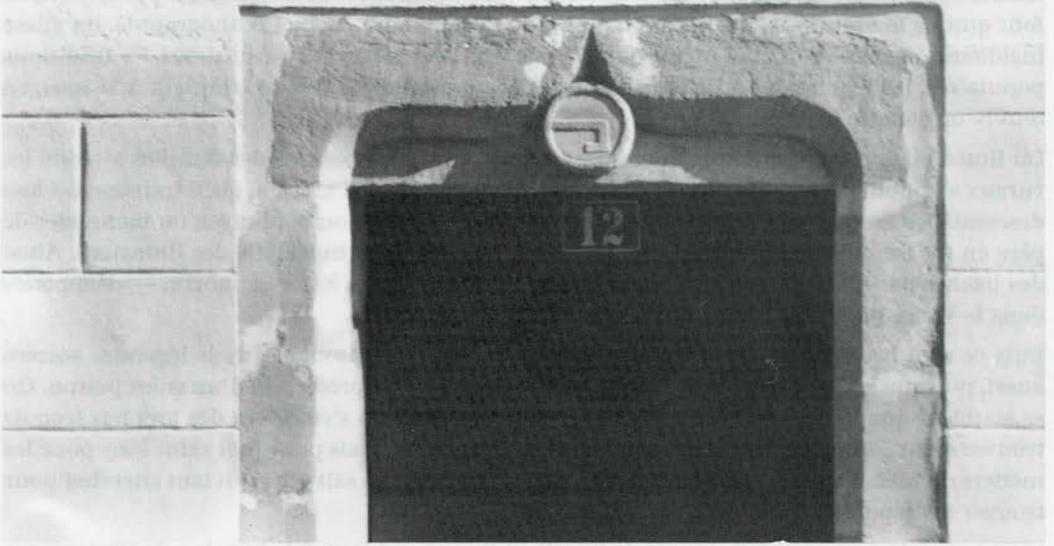
Est-ce cela collectionner des outils? Oui, certes. Mais ce n'est pas que cela.

Et un musée de l'outil n'est pas que le bric-à-brac plus ou moins bien ordonné de ces découvertes fortuites ou patientes; ce n'est pas que le résultat de cette quête, faite de flair et de chance, pour trouver la pièce rare qui complète la série ou qui insère sa personnalité entre deux autres spécimens qui l'encadrent. Et la logique de l'insertion peut être celle de la vie, mais aussi parfois simplement celle du collectionneur. Et si elle bouscule une chronologie de fait, elle porte sa propre légitimité car elle est alors révélatrice, en général, d'une autre vérité, intemporelle mais néanmoins structurante.

Un musée de l'outil, c'est peut-être d'abord une machine à remonter le temps qui permet d'accéder jusqu'aux réflexes primordiaux et aux gestes originels, qui permet de rêver les printemps de l'humanité, berceau des formes essentielles, elles-mêmes conditionnées par la poussée irrésistible des besoins de l'homme qui doivent se réaliser malgré une indigence totale de moyens. Et, à ce niveau, le musée de l'outil permet d'imaginer l'éclosion de l'intelligence qui a dû forcer le passage de la nuit du dénuement animal aux aurores d'une technique appelée



Le blason des Chappuis de Saint-Saphorin avec ses haches de charpentier



Emblème énigmatique cette hache médiévale stylisée sur une porte de Lutry

à lentement sortir de sa chrysalide. Pierre brisée, esquille d'os ou coquillage dont les formes naturelles s'adaptèrent aux intentions laborieuses ou créatrices, auxiliaires saisis d'instinct, testés, puis peu à peu discrètement retouchés, améliorés pour s'adapter mieux encore aux objectifs, en attendant que le développement des techniques permette de les reproduire à volonté... Puis vinrent les métaux qui affinèrent les formes de l'outil en le dotant d'un plus large potentiel d'efficacité.

L'outil, première manifestation contrôlable de l'état d'homme; l'outil, agent silencieux de cette prise de pouvoir sur le milieu qui ira jusqu'à la destruction possible de la nature; l'outil, qu'il a fallu inventer d'abord pour que l'Invention naisse de sa propre substance et s'enfle vers ces infinis de rouerie qui ont finalement rendu presque ridicules les géniales inventions d'antan. Nous pensons par exemple au pas de vis, témoin relativement tardif de l'intelligence prodigieuse qui a imaginé tarraud et filière pour façonner les deux spirales inverses qui s'enlacent l'une dans l'autre pour rendre solidaires des pièces à joindre.

C'est donc l'étonnante aventure du geste oublié, celle aussi de l'évolution subtile des formes et de leur fonctionnalité qu'évoque un musée de l'outil. Mais là ne s'arrête pas sa mission, car s'il entend témoigner de l'histoire des techniques, s'il envoie des racines fousseuses jusque dans la préhistoire même, il conduit aussi tout naturellement à l'histoire des artisans et des métiers, à l'histoire tout d'abord de ces maçons et constructeurs qui partirent avec les Croisés pour reconstruire le Temple de Jérusalem, ces artisans devenus maîtres qui rentrèrent au pays pour donner naissance à la Franc-maçonnerie d'une part, au Compagnonnage de l'autre, dont les emblèmes sont si proches qu'on les confond souvent.

Et cela nous entraîne à voir et recenser ces emblèmes de métiers, ces outils schématisés, gravés dans la pierre des linteaux de portes pour indiquer au voyageur les qualités du propriétaire, à une époque où l'on ne changeait pas de métier, enseignes avant la lettre, en attendant les silhouettes en fer forgé ou de tôle découpée, plus mobiles, qui collent leurs ombres chinoises

sur le bleu transparent des ciels d'été ou sur le coton des nuages, dans les venelles des vieux quartiers.

Mais ces pictogrammes médiévaux, cette écriture des analphabètes, énigmatiques parfois, nous font quitter le monde des réalités pour celui de l'imaginaire. Et de l'ethnographie, on glisse insidieusement et à son insu même dans le folklore, avec les us et les coutumes, les traditions populaires, les vieux usages, les gestes rituels et propitiatoires liés au travail et à la mise en œuvre de chaque métier...

Du linteau de porte, l'outil emblématique va émigrer sur les blasons des familles lorsque les ruraux s'anoblirent et donner même le nom patronymique de l'artisan, qu'il transmettra à sa descendance avec le métier lui-même, car on était cordonnier, ou boulanger, ou menuisier de père en fils (ce qui justifiait du reste l'enseigne inamovible et indélébile des linteaux!). Ainsi des haches par exemple qui figurent sur l'écu des Chappuis, à Saint-Saphorin, — «tsappoué» dans le vieux parlé vaudois — qui désignait des charpentiers.

Puis ce sont les légendes liées aux divers métiers, légendes profanes, mais légendes sacrées aussi, puisque les corporations s'étaient toutes mises sous la protection d'un saint patron. On se souvient que le père du Christ était charpentier et l'on ne s'étonnera dès lors pas trop de trouver saint Joseph comme patron de ce corps de métier... Mais pourquoi saint Eloy pour les métiers du métal, ou saint Honoré pour les pâtisseries?... On ne sait plus et il faut chercher pour trouver les réponses.

C'est tout cela que nous fait découvrir l'outil, si l'on prend toutefois la peine de l'interroger, et surtout, peut-être, de s'interroger à son sujet!...

A quoi s'ajoutent les résonances que l'outil a éveillées dans la sensibilité des poètes, des écrivains, mais aussi et surtout des peintres. Et c'est cette nouvelle quête dans le catalogue infini de l'œuvre des visionnaires de tous les temps qui se propose; quête de la représentation de l'outil dont on cherche à percer l'histoire, quête du geste saisi autrefois par l'œil du peintre et qu'il a su figer dans l'éternité de l'image... Le geste, certes,... mais l'atelier aussi, ou la cuisine, ou la place du village, avec les gens d'autrefois et les objets qui étaient les commensaux de celui qui nous reste, de celui qui a eu le privilège de subir les silences de l'oubli au lieu du rejet iconoclaste, de celui qui a finalement pu être recueilli avec déférence pour retrouver sa dignité, effleuré dans sa vitrine par les milliers de regards qui s'émerveillent ou qui cherchent à comprendre...

L'outil lui-même, ses ascendants et ses descendants, son histoire, son insertion dans la vie représentent en quelque sorte le son fondamental; puis viennent le geste, le métier de l'artisan, les corporations ouvrières, les rites et les coutumes qui constituent les sons concomitants entrant en vibration au moment où l'accord de base a été plaqué; plus loin, plus discrets aussi, les mythes, le folklore, puis les représentations par les artistes: dans la statuaire, la peinture ou le vitrail, dans les poèmes ou les chansons; dans la symbolique enfin, qu'elle soit mystique ou simplement publicitaire...!

Puisse notre petit musée de l'outil et des métiers du bois devenir, pour le visiteur, la traduction fidèle d'abord, puis le véhicule du potentiel émotionnel qui est celui de la connaissance, au-delà des mots et de la science!

Serpes, serpettes et vouges

par Maurice Bossard

La serpe est incontestablement l'un des outils majeurs du bûcheron, alors même qu'il passe inaperçu ou presque. Il est vrai qu'il est discret, pendu au crochet de ceinture dans le dos du bûcheron! Mais il n'en est pas moins important puisqu'il permet de couper, de tirer, de soulever, voire même de grimper aux arbres pour quelques élagueurs habiles, audacieux et forts qui se hissaient le long du tronc à l'aide de deux serpes plantées alternativement!



*«Les Rameaux» sur le plafond peint de l'église de Zillis.
La serpe pour ébrancher était la même, au XII^e siècle,
que celle des Bergamasques actuels!*

Lame étroite, bec bien dessiné, manche court, fait de rondelles de cuir... c'est la serpe bergamasque qui, chez nous, a complètement supplanté la

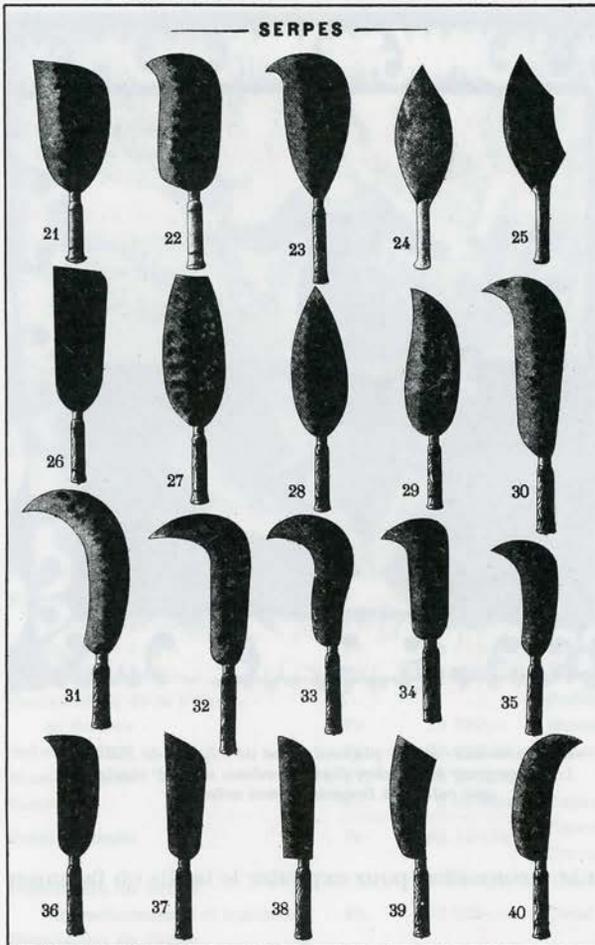
«yodze» paysanne, faite davantage, il faut le reconnaître, pour exploiter le taillis ou façonner les fagots.

Mais la serpe bûcheronne est néanmoins un très vieil outil puisqu'on trouve une représentation parfaite sur le plafond de l'église de Zillis, représentation qui remonte au XII^e siècle. C'est un nouvel exemple de constance dans les formes. Mais d'une constance qui, paradoxalement, n'exclut nullement une large diversification. Ainsi trouve-t-on des serpes droites, presque rectangulaires, des serpes à bec ou sans bec, à simple ou à double tranchant, des serpes en feuille de saule, d'autres en cimenterres, cintrées vers l'arrière, d'autres encore qui se rapprochent étrangement de la faucille, des serpes larges à dos rond, des serpes à crochet aussi, dont l'usage reste un peu mystérieux... Formes qui étaient autrefois des indicateurs de provenance, en attendant que les fabrications industrielles donnent le coup de grâce aux spécificités régionales.

La serpe — comme le marteau, la hache, le rabot ou la scie du reste — représente un monde de formes inattendues et pleines de charme qui ont leur géographie propre, que ce soit en France ou en Italie et que notre musée se propose de présenter, un jour, dans une exposition ad hoc...

Pour l'heure, nous laissons la parole au professeur Maurice Bossard pour nous parler de l'origine des mots concernant cet outil.

Réd.



Catalogue d'outillage: les serpes y sont richement représentées et leurs formes très diverses

Nous vivons à l'ère de la tronçonneuse. Cet appareil a bien souvent mis au rancart la hache et la scie et évince même les grandes cisailles et le sécateur. Et que penser de la machine à vendanger qui veut la mort des ciseaux de vendanges! Mais tous ces outils à deux lames se rabattant l'une sur l'autre ont, eux aussi, porté ombrage il n'y a pas si longtemps à un outil plus simple composé d'une seule lame: *la serpe*. Celle-ci pouvait être plus ou moins grosse selon les besoins ou encore être fixée au bout d'une perche.

Dans le Gallo-Romania, il existe au moins quatre types de mots pour désigner la serpe ou la serpette: deux sont d'origine latine, les deux autres remontent au gaulois.

Commençons par le mot *serpe*. On pourrait imaginer qu'il remonte à un latin *serpa* ou *sarpa*; or il n'en est rien. Il faut en effet partir du verbe latin *sarpere* «couper, tailler (spécialement la vigne)». Ce verbe n'a rien donné dans les langues romanes à l'exception précisément de *serpe*, qui provient d'un substantif *sarpa* ou *serpa*, inattesté, lequel a dû se former très tôt dans le nord de la Gaule. Dans la moitié sud du pays, *sarpa* n'apparaît que

sporadiquement à l'extrême fin du Moyen-Âge. Dans les patois de ces régions, il n'a jamais pu supplanter des termes plus anciens dont nous parlerons plus bas.

Dans certaines régions de Suisse romande (Vaud et Gruyère notamment), on utilisait en patois le mot *serpa* pour désigner la pioche à taillant, outil très commode pour défricher un terrain broussailleux ou arracher un arbre. Mal attesté, le verbe *esserpâ* en provient au sens de «défricher, essarter»; il est à l'origine des lieux-dits du type *Esserpis*.

À côté de *sarpere*, il existait en latin un autre verbe signifiant «tailler les arbres, la vigne», c'était *putare*. D'une grande vitalité, *putare* a donné l'italien *potare*, le provençal, l'espagnol et le portugais *podar* et, dans la zone franco-provençale, le verbe *pouâ* (à prononcer comme quoi). En Italie du nord et en Provence-Languedoc, des dérivés de ce verbe désignent la serpe ou la serpette: *pada*, *podo*, *podet*, *podadora*, etc. Des substantifs de ce type sont absents du franco-provençal, exception faite des vallées situées au sud du Grand Paradis.

Le gaulois possédait au moins deux termes pour désigner la serpe: *gubia* et *vidubium*. *Gubia* se retrouve sous la forme féminine *goye* ou sous la forme masculine *goua* ou *gouè*. Le premier

est typique du franco-provençal du sud et de la région lyonnaise en particulier. Le second recouvre une zone plus étendue allant de la région franco-provençale à l'Anjou et au Maine. Le mot *goua* existe en patois vaudois où il est à l'origine du nom de famille *Goy*. Il se retrouve en Savoie où existe aussi la forme *gouè*.

Goya et *goye* possèdent de nombreux dérivés, masculins ou féminins servant à désigner la serpette ou, au contraire, la grosse serpe ou encore la serpe emmanchée. Ainsi la Bourgogne méridionale, la Savoie, le Dauphiné et la Bresse possèdent des mots du type *goyette* alors que *goyet*, parfois *golliet*, est avant tout savoyard et se retrouve aussi dans la campagne genevoise et dans la partie méridionale du canton de Vaud pour désigner la serpette du vendangeur. Ce mot a sans doute souvent disparu avec l'objet qu'il désignait encore que je connaisse une famille où le terme a été conservé pour désigner les ciseaux de vendanges qui ont remplacé la serpette.

Passons à *vidubium*, terme gaulois formé de *vidu* «bois» et de la racine *bi-* «couper». Dans la plus grande partie de la France, les descendants de ce mot désignent la serpe emmanchée destinée à rabattre et à émonder les haies. Le mot *vouge* apparaît à la fin du Moyen-Âge, mais il est sans aucun doute beaucoup plus ancien. Dès le XVII^e siècle, *vouge*, qui a aussi eu un usage militaire (manié par des bras robustes, le *vouge* parvenait à fendre casques et armures), est banni de la langue officielle. Dans le nord de la France, les patois compris dans une large bande allant de la Normandie à la Franche-Comté ont conservé le mot, très vivant aussi en franco-provençal et dans le Midi, tout spécialement dans le sud-ouest où l'on a des formes du type *bidouille*.

En Suisse romande, des mots du type *yodze*, *yeudze*, *youdze*, avec autrefois maintien du *v* initial, sont courants en patois et dans le français régional pour désigner la serpe emmanchée. Dans le patois du Jorat en revanche *yaodzo* désigne simplement la serpe alors que le diminutif *yaodzet* a le sens de serpe emmanchée. *Yaodzet*, dans sa forme ancienne et un peu francisée est sans doute à l'origine du nom de famille *Vioget*.

De la gaufre au bricelet

par J.-F. Robert

Une exposition sur les fers à gaufres et à bricelets...?

Faut-il vraiment justifier le choix d'un tel thème? Faut-il obligatoirement trouver un prétexte qui inscrive notre choix dans une politique et permette de rattacher le fer à gaufres à cette civilisation du bois qui nous est chère et qui reste le centre des préoccupations du Musée...?

A vrai dire, le bois n'y est pour rien, même si gaufres, oublies ou bricelets étaient pâtisseries cuites au feu de bois, à l'origine. Car, si le mode de cuisson était l'unique prétexte ou justificatif, il est bien d'autres thèmes qui devraient trouver à s'exprimer dans nos murs! Faut-il dès lors imputer ce choix à une simple fantaisie? Sans doute y a-t-il un peu de cela et je m'en voudrais de m'en défendre, car à une époque où l'ordinateur est sinon roi du moins tout puissant, il reste infiniment précieux de savoir échapper à la rigueur des raisonnements pour trouver cette fleur rare qu'est la fantaisie et lui offrir un espace pour s'épanouir et exhaler son parfum...!

Mais si notre soif de logique l'exige et si cela peut apporter la sérénité de l'esprit qui permette d'acquiescer et d'adhérer, je dévoilerai volontiers les motivations qui m'ont conduit à quitter l'outil et les métiers du bois. Il est vrai que ce n'est pas notre première évasion hors de notre champ normal d'investigations. Du reste, en évoquant la vie paysanne d'autrefois, du côté des fenêtres et des géraniums, nous nous réservions, un peu inconsciemment il est vrai, la possibilité précisément de parler de tous ces petits problèmes domestiques qui constituaient la vie de

nos ancêtres, sans trahir trop gravement la ligne de notre musée... Mais tout cela, c'est de la logique, clinquante mais de pacotille, qui n'a pour seule vertu que d'être logique!

La vraie raison, c'est peut-être que si notre musée se veut conservatoire du geste oublié, il se doit de faire revivre toutes ces vieilles pratiques en voie d'extinction. De surcroît, nous nous sommes efforcés de porter nos choix sur des domaines qui ont été jusqu'ici négligés ou qui n'ont pas retenu l'attention. Or, les gaufriers sont de ces objets que tout le monde connaît ou croit connaître, mais que personne n'a vraiment étudié. Tous semblables et tous différents! C'est le propre de beaucoup d'objets qui ne suscitent dès lors qu'un regard distrait de qui les regarde, ce qui est rare, car on se contente d'habitude de les voir. Et comme on n'en voit jamais qu'un à la fois, il ne vient à l'esprit de personne de comparer...! Il faut la collection, il faut



Fer à gaufres du XVI^e siècle, où les courbes gratuites se mêlent aux crosses des fougères naissantes!

la série pour que chaque pièce sorte de l'anonymat... Mais il faut surtout le collectionneur et sa passion pour que l'inaperçu devienne perceptible.

La gageure de susciter l'intérêt pour l'objet quelconque fait partie de la politique du musée. Nous l'avons testé déjà avec les marteaux, les bornes, les linteaux de portes armoriés, les haches et les souricières... Les fers à gaufres et à bricelets, ces superbes objets forgés à la main, gravés avec distinction

par des artistes aux grosses mains qui ne se croyaient qu'artisans, les fers à gaufres entrent dans la catégorie des objets dont on ne parle que peu. Mentions fugaces seulement lorsqu'on en parle dans les livres traitant du fer forgé ou de l'art populaire... Raison bien suffisante pour que notre musée s'y intéresse! Mais surtout fallait-il assurer la transmission d'un savoir qui eût sans cela risqué de se perdre: celui de Rémy Jeanneret. Un texte qu'il a rédigé il y a longtemps et qui aurait achevé sa carrière oublié de tous, dans les profondeurs d'un tiroir! Or, c'est aussi une tâche du musée d'éviter que le sable de l'oubli n'absorbe l'eau du savoir... C'est du moins ce qui nous a paru nécessaire.

M. Jeanneret s'est laissé convaincre. Qu'il soit ici remercié car c'est un honneur pour notre musée d'être le réceptacle de ses connaissances et simultanément le moyen de les diffuser, de les faire rayonner par le truchement de nos cahiers qui racontent ce qu'on ne sait plus... Mais il leur manque le verbe des vieux conteurs, la chaleur persuasive de la voix, avec le jeu savant des silences qui rythment la pensée et la font pénétrante...! Tâche délicate, pour un petit musée que d'être, pour nos contemporains, ce calice de la connaissance que furent les monastères médiévaux pour le peuple qui ne savait pas!

Mais trêve de philosophie; revenons à notre exposition.

Le bricelet, compagnon fidèle de nos fêtes de famille rurales, le bricelet — fragile et doré, au sucre ou au cumin — ne se fabrique plus sur le feu de bois — âtre rustique, chaufferette à

braises ou fourneau potager — mais profite du progrès et de la modernité. Le fer électrique ne lui enlève aucune de ses qualités natives, tout en facilitant grandement la tâche de la ménagère. Au cumin ou aux graines de pavot, il accompagne avec distinction le verre de blanc de l'apéritif; au sucre, il se marie admirablement aux arômes subtils du thé ou à ceux du café noir! S'il n'est pas spécifiquement vaudois, il est du moins de Suisse romande. Il n'a rien à voir avec les bretzels d'Alsace ou de Suisse alémanique, sinon une lointaine parenté d'assonance. Mais le bretzel «aux bras croisés» (du latin *brachium* = bras) était davantage nourriture de Carême si l'on en croit du moins le fameux tableau de Breughel l'Ancien intitulé «Le combat de Carnaval et de Carême», peint en 1559, qui nous intéresse tout particulièrement comme étant la seule représentation, à notre connaissance, de la fabrication des gaufres. Car la gaufre était sans doute, sinon l'ancêtre, du moins l'un des ancêtres de notre bricelet!

Nous soupçonnons en effet le bricelet de nos abbayes de tir, de nos bénichons et autres carnavals, d'avoir au moins deux aïeux:

La gaufre donc, tout d'abord, d'origine flamande sans doute, si l'on en croit l'étymologie du mot. «Warfel» en effet, dans l'ancien néerlandais, désignait une sorte de gâteau ou rayon de miel. Et lorsque le capitaine Haddock lance à la



Deux fers à gaufrettes, l'un classique en tenailles, l'autre rotatif

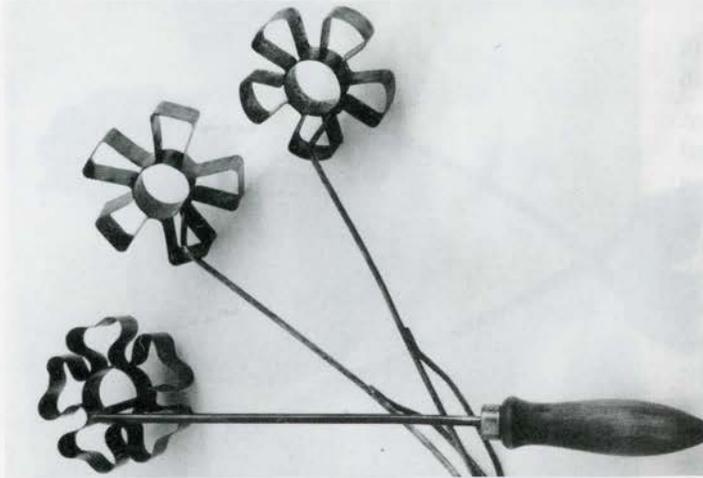
volée ses salves de jurons aussi décents qu'énergiques — «chenapans!... Ectoplasmes!... Bachi-Bouzouks!... Flibustiers!... Doryphores!... Moules à gaufres!... — ce n'est pas sans raisons qu'il traite le partenaire honni de moule à gaufres, car, nous révèle *le Petit Haddock illustré* (France-Loisir, 1988), «moule à gaufres était, dans la langue populaire, l'expression qui désignait un visage marqué par la petite vérole... cicatrices indélébiles pouvant évoquer les alvéoles quadrillées des gaufres» (p. 23).

Mais à part les gaufres belges, épaisses, charnues, substancielles, les moules profonds qui leur servent de berceaux sont rares chez nous.

En général, en effet, ce qu'on désigne comme moule à gaufres est un moule aux gravures moins profondes et aux mâchoires presque jointives, de sorte que le produit fini devait être relativement plat et sec, plus proche de nos actuels bricelets que des gaufres de chasse wallonnes ou flamandes! La forme du fer a subsisté, avec son nom, mais la pâte n'est plus la même. Probablement est-elle devenue sans levain.

Mais la vraie origine du bricelet est sans doute l'oublie. Du latin «oblatus» = «offert», ou plus précisément «oblata» au féminin, sous-entendu «hostia». Oublies et hosties étaient semble-t-il confondues au commencement. Puis, au XII^e siècle, elles se sont distancées: l'hostie est restée — ou est devenue — pain de messe exclusivement, alors que l'oublie devenait pâtisserie, mais une pâtisserie réservée aux fêtes religieuses: processions solennelles, grands pardons... et

l'oublie, fabriquée en plein vent, à l'entour de l'église, était faite pour réjouir les pèlerins... On est en droit de penser que les fêtes religieuses étaient fréquentes puisque les oublieurs constituèrent un corps de métier reconnu. Alors, les marchands d'oublies obtinrent le droit, contrairement aux autres marchands, de crier et de vendre leur marchandise le soir, après le couvre-feu, et de pénétrer à cet effet dans les demeures. Or, cela ne pouvait manquer d'entraîner des abus, à telle enseigne que des voleurs se déguisaient en marchands d'oublies pour aller commettre leurs méfaits. La police mit bien sûr un terme à l'exercice et la politique de vente se transforma. Les oublieurs firent crier leur marchandise de jour, par des femmes, les «marchandes de plaisirs» comme on voulut bien les désigner, qui attiraient l'attention du client par une sorte de crépitement produit à l'aide d'un petit instrument composite tenant à la fois de



*Un bouquet de fers à bricelets
«à la rose»*

la crécelle et des castagnettes! Avec le sourire de ces dames, le marketing étaient en train d'acquiescer ses titres de noblesse!

Tels sont les ancêtres des bricelets qui foisonnent aujourd'hui sur les tables lors de fêtes de famille — baptêmes, communions, mariages... —, salés si c'est l'heure de l'apéro — et qu'on «pique» d'un air à la fois lointain et absorbé, sans avoir l'air d'y toucher — ou sucrés pour accompagner le café noir — et qu'on mange

sobrement, avec petit doigt relevé et jeux savants de lèvres pour rattraper les miettes indisciplinées!

Quant aux fers: tous semblables en apparence, et pourtant si variés quand on prend la peine de les détailler... Et c'est le but de notre exposition: faire remarquer ce qui les différencie: fers des XVI^e et XVIII^e siècles qui se rejoignent dans leurs qualités et leurs perfections par-dessus un XVII^e siècle médiocre. Fers du XIX^e siècle qui ont perdu la puissance d'invention, qui cèdent à une certaine facilité, qui entrent dans le motif répétitif et quittent progressivement, avec le poinçon et la matrice, le domaine de l'art pour celui du décor standardisé, tendance qui va se généraliser au siècle suivant, le nôtre, avec les fers à bricelets parfaitement anonymes, aux roses obligatoires alternant avec l'étoile à six branches, d'une géométrie parfaite. Et lorsque le décor se sublime, c'est l'edelweiss et l'amonite, Guillaume Tell et la croix fédérale, juxtaposant leur symbolique un peu facile dans la pâte fragile, laquelle retrouve son sens premier qui est d'accompagner la rêverie béate d'une dégustation qui peut se faire les yeux fermés!



Fleur de pomme de terre

*En confiance,
Migros Vaud*



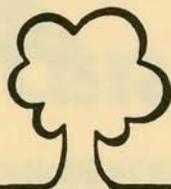
Producteur et négociant en vins
MONT-SUR-ROLLE

CAVE AUGUSTE CHEVALLEY S.A.
CH-1185 MONT-SUR-ROLLE
Tél. 021/825 26 41 - Fax 825 39 45

Notre vinothèque:

vous est ouverte tous les jours de 8 h à
11 h 30 et de 14 h à 18 h.
Le samedi jusqu'à 11 h 30

R. Germanier & Fils s.a.



Aménagement extérieur
Fouilles - Terrassements
Pépinière
Traitement de déchets organiques
Entretien espaces sportifs

1175 LAVIGNY - La Fontaine - Tél. 021/808 58 75 - Fax 021/808 58 25



DermaPlast.
3 raisons d'y penser:
Dermophile.
Avec désinfectant.
N'adhère pas à la plaie.

**Seulement en pharmacies
et drogueries.**

ENTREPRISE
Ejux SA
JONGNY
M≠F

Tél. (021) 921 96 81
Fax (021) 921 94 07

Travaux publics
Génie civil
Terrassements
Fouilles
Démolitions



Charpente Kurth SA

Charpente
Couverture
Ferblanterie

024 / 41 30 19 **1350 Orbe**

Agenda forestier

et de l'industrie du bois



1993

Comme chaque année notre agenda sortira de presse en décembre, n'attendez pas au dernier moment pour le commander.

Outre le calendrier-agenda, il contient une liste nominative du personnel forestier, une quantité de renseignements techniques (nombreuses tables), un abrégé de sciences naturelles, etc. 432 pages de précieux renseignements.

Pour l'obtenir, il vous suffit de nous adresser votre ordre par le bulletin de commande ci-dessous.

L'agenda vous sera envoyé contre remboursement.

Nom et prénom:

Adresse exacte:

Domicile: Nombre d'exemplaires:

Agenda forestier:

Presses Centrales Lausanne SA, case postale 3513,
Rue de Genève 7, 1002 Lausanne, tél. 021-20 59 01

Publications de l'Arboretum et du Musée du bois

Bulletin de commande

Le (a) soussigné (e) NOM
 PRÉNOM
 NPA LOCALITÉ

commande:

Publications de l'Arboretum

..... Cahier N° 1 «Les Roses de l'Arboretum»	Fr. 10.— =
..... Plaqueette «Spécial 20 ans» (remplace les annales)	" 5.— =
..... Plan dépliant de l'AAVA (français ou allemand)	" 2.— =
..... Guide d'arborisation	" 3.— =

Publications du Musée du bois

..... Cahier 1 «Rabots»	Fr. 10.— =
..... Cahier 2 «Forêts»	" 10.— =
..... Cahier 3 «Fourches et râteaux»	" 10.— =
..... Cahier 4 «Clé pour rabots»	" 10.— =
..... Cahier 5 «Vieilles bornes»	" 10.— =
..... Cahier 6 «Fontaines»	" 10.— =
..... Cahier 7 «Marteaux»	" 10.— =
..... Cahier 8 «Scierie»	" 10.— =
..... Cahier 9 «Tavillonnage»	" 10.— =
..... Cahier 10 «Symboles»	" 10.— =
..... Cahier 11 «Pièges dans la ferme»	" 10.— =
..... Cahier 12 «Le Silex et la mèche»	" 10.— =
..... Cahier 13 «L'Herminette et la hache»	" 10.— =
..... Cahier 14 «Fers à gaufres et à bricelets»	" 10.— =
..... Guide du Musée	" 8.— =
..... Fascicule «Il y a souris et souris»	" 10.— =

+ Frais d'expédition

Total Fr.

n'étant pas encore souscripteur régulier, il désire qu'on lui fasse parvenir sans autre les prochaines publications:

— de l'Arboretum oui non
 — du Musée du bois oui non

Date: Signature:

Bulletin à retourner à: SERVICE CANTONAL DES FORÊTS
 Caroline 11 bis
 1014 LAUSANNE

Recueil des balades en forêts cantonales vaudoises

Ce recueil contient 13 fascicules décrivant chacun une balade dans une forêt cantonale vaudoise avec textes, itinéraires et illustrations, de même qu'un aperçu de la forêt vaudoise.

Il peut être commandé auprès du Service cantonal des forêts et de la faune
Caroline 11 bis - 1014 Lausanne - Tél. 021-316 61 47 au prix de Fr. 60.—

Chaque fascicule peut être obtenu séparément au prix de Fr. 5.—

Jura

1. LES BOIS DE BONMONT
2. LA FORÊT D'OUJON
3. LA FORÊT DU GRAND RISOUD
4. LA FORÊT DU MONT CHAUBERT
5. LE DOMAINE SYLVO-PASTORAL
DE BEL COSTER

Plateau

8. LES GRÈVES DE CORCELETTES
9. LE BOIS DE CHARMONTEL
10. LE VALLON DES VAUX
11. LE BOIS DE SUCHY
12. LA FORÊT DU JORAT

Pied du Jura

6. LE BOIS DE FOREL-ROMAINMÔTIER
7. LE BOIS DE SEYTE

Préalpes

13. LA FORÊT DE L'ALLIAZ

Alpes

(À PARAÎTRE)

----- à découper -----

BULLETIN DE COMMANDE à retourner au: SERVICE des FORÊTS
Caroline 11 bis
1014 LAUSANNE

Le soussigné

NOM PRÉNOM ADRESSE

.....
.....

commande

exemplaire (s) du Recueil des balades

fascicule(s) N°

Lieu, date et signature:

Nous vous invitons cordialement à inscrire vos amis, vos parents, à nous soutenir en devenant membres de notre Association et à remplir le bulletin d'adhésion ci-dessous.

Bulletin d'adhésion à l'Arboretum

Le (a) soussigné (e) demande son inscription en qualité de:

* Membre individuel	cotisation annuelle	Fr.	30.-
* Couple	cotisation annuelle	"	50.-
* Membre collectif	cotisation annuelle	"	200.-
* Communes	cotisation annuelle	"	200.-
* Membre individuel à vie	cotisation unique	"	500.-
* Membre bienfaiteur	cotisation unique	"	10 000.-
	ou annuellement pendant 10 ans	"	1 000.-

Il s'engage à ce titre à verser une cotisation * annuelle ou * unique (membre à vie ou bienfaiteur seulement), de

Fr. DON Fr. * Biffer ce qui ne convient pas.

NOM (ou raison sociale)

Prénom

Rue et N°

NPA et LIEU

Profession

Date: Signature:

Coupon à découper et à retourner à:

ASSOCIATION DE L'ARBORETUM DU VALLON DE L'AUBONNE

En Plan - 1170 AUBONNE (tél. 021-808 51 83)

Nous vous invitons cordialement à inscrire vos amis, vos parents, à nous soutenir en devenant membres de notre Association et à remplir le bulletin d'adhésion ci-dessous.

Bulletin d'adhésion à l'Arboretum

Le (a) soussigné (e) demande son inscription en qualité de:

* Membre individuel	cotisation annuelle	Fr.	30.-
* Couple	cotisation annuelle	"	50.-
* Membre collectif	cotisation annuelle	"	200.-
* Communes	cotisation annuelle	"	200.-
* Membre individuel à vie	cotisation unique	"	500.-
* Membre bienfaiteur	cotisation unique	"	10 000.-
	ou annuellement pendant 10 ans	"	1 000.-

Il s'engage à ce titre à verser une cotisation * annuelle ou * unique (membre à vie ou bienfaiteur seulement), de

Fr. DON Fr. * Biffer ce qui ne convient pas.

NOM (ou raison sociale)

Prénom

Rue et N°

NPA et LIEU

Profession

Date: Signature:

Coupon à découper et à retourner à:

ASSOCIATION DE L'ARBORETUM DU VALLON DE L'AUBONNE

En Plan - 1170 AUBONNE (tél. 021-808 51 83)

Membres du Comité de l'AAVA 1990-1993

AUBERT Pierre, ancien Conseiller d'Etat, Aubonne
BADAN René, Ingénieur forestier, représentant de la Ville de Lausanne, membre d'honneur
BAVAUD Jean, Pépiniériste, Echallens
BEER Roger, Directeur des espaces verts et de l'environnement de la Ville de Genève
BIÉRI Marcel, représentant de la Commune d'Aubonne
BOCCARD Georges, Pépiniériste, représentant de l'Etat de Genève
BREGEON Henri, Pépiniériste, Renens
BRIOD Robert, ancien Directeur de l'OVCI, Lausanne, président
BRUN Jean-Pierre, Directeur de la SEFA, Aubonne
BUJARD Philippe, Chef du service technique de l'EPFL, Saint-Sulpice
CHAMOT Jean-Daniel, Fondé de pouvoir à la BCV, Lausanne
CHEVALLAZ Edmond, Agriculteur, Montherod
COLLET Jean-Pierre, Préfet du district d'Aubonne
CORBAZ Roger, D^r ès sciences, Prangins
CORNUZ Louis, Professeur, Genève, membre d'honneur, vice-président
FÉLIX Eric, Notaire, Aubonne
GARDIOL Paul, Ingénieur forestier, Aubonne
GERBER Alfred, Surveillant de la faune, Gilly
GOLAZ Monique, Secrétaire, Lausanne
GRAF Jean-Paul, ancien Inspecteur fédéral des forêts, Château-d'Œx
HAINARD Pierre, Professeur de géobotanique, Dorigny, secrétaire
HERBEZ Georges, Ingénieur forestier, chef du Service cantonal des forêts, Lausanne
JOLY André, Ingénieur forestier, adjoint au Service des forêts de Genève
KURSNER Gilbert, Syndic de la Commune de Montherod
MASCHERPA Jean-Michel, Directeur du Centre Horticole de Lullier
MATHIS Roger, Pépiniériste, Chavannes-Renens
MONNEY Paul, Président du comité du Musée de l'Ancienne Scierie de Saint-George
MODEUX Albert, Architecte-paysagiste, Renens
NEUENSCHWANDER Jacques, Intendant de la Place d'armes de Bière
PELLET Bernard, représentant de la Commune de Saint-Livres
REBER Jean-François, représentant de la LVPN, Bercher
REITZ Jean-Pierre, Conservateur de la nature, Jouxens
ROBERT Jean-François, Ingénieur forestier, Lausanne
STEBLER Jacques, Inspecteur fédéral des forêts de la Suisse romande, Lausanne
STRAEHLER Uli, Inspecteur forestier, Morges
de TOLEDO Jean, Pharmacien, Genève
TREBOUX Eric, Inspecteur forestier, Bassins
ZIMMERMANN Daniel, Ingénieur forestier, adjoint au Service cantonal des forêts, Lausanne
CONVERS Paul, Préfet honoraire du district d'Aubonne, **Membre d'honneur**

Quelques adresses utiles:

- Pour tout renseignement ou visite, s'adresser à:
Monsieur Jean-Paul DÉGLETAGNE - Gérant AAVA
En Plan - 1170 AUBONNE tél. (021) 808 51 83
- en cas de non-réponse:
Mademoiselle M. GOLAZ
Service cantonal des forêts - Caroline 11 bis - 1014 LAUSANNE tél. (021) 316 61 47
Fax (021) 316 61 62

OUVERTURE DE L'ARBORETUM:

L'Arboretum est ouvert toute l'année. Entrée gratuite.

Le Musée du Bois est ouvert tous les dimanches après-midi, de 14h00 à 18h00, d'avril à fin octobre. Entrée gratuite.

